

Projet de procès-verbal incluant les suivis apportés.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
93^e assemblée
10 mai 2011

Procès-verbal de la quatre-vingt-treizième assemblée du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan, séance tenue le 10 mai 2011 à 19 : 00 heures au CLSC Sainte-Geneviève-de-Batiscan, 90, chemin Rivière-à-Veillet à Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Présences :

- Monsieur Aimé Bernier
- Monsieur Alain Corriveau
- Madame Aline Grondin
- Madame Josée Lebel
- Monsieur Guy Lefebvre
- Madame Lorraine Levasseur
- Monsieur Gilles Maurais
- Madame Hélène C. Pepin
- Madame Marthe Rivard
- Madame Alice Trottier

Absences motivées :

- Madame Nancy Gauthier
- Madame Julie Goyette
- Monsieur Jean-Luc Henry
- Madame Céline Roy
- Madame Sylvie Tellier
- Monsieur Yvon Veillette

Monsieur Gilles Maurais préside l'assemblée et monsieur Alain Corriveau, agit à titre de secrétaire.

Assiste également à cette assemblée, mesdames Chantal Carignan, Manon Trudel et Danielle Vachon.

CA-093-01

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance ayant été convoquée dans les délais prescrits par le Règlement de régie interne et le quorum étant satisfait, monsieur Gilles Maurais, président, souhaite la bienvenue aux administrateurs et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 : 00 heures.

Résolution : 1498-05-11
Relative à l'ouverture de l'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Hélène C. Pepin, appuyée par madame Aline Grondin, de procéder à l'ouverture de l'assemblée à 19 : 00 heures.

- Adoptée à l'unanimité -

CA-093-02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution : 1499-05-11
Relative à l'adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Alice Trottier, appuyée par madame Marthe Rivard, que l'ordre du jour suivant soit adopté.

- CA-093-01 Ouverture de l'assemblée.
- CA-093-02 Adoption du projet d'ordre du jour.
- CA-093-03 Adoption du procès-verbal du 12 avril 2011
- CA-093-04 Suivi au procès-verbal du 12 avril 2011
- CA-093-05 Parole à l'assemblée (selon l'article 42 du règlement de régie interne).
- CA-093-06 Sujets soumis pour décision :
 - 6.1 Accréditation de nouveaux propriétaires de RNI
- CA-093-07 Rapports statutaires soumis pour adoption :
 - 7.1 Comité de vigilance
 - a) Gestion des infections
 - 7.2 Comité d'audit
 - a) Tableau de bord – compression des dépenses administratives
 - b) Suivi des coûts reliés à l'utilisation des agences privées
 - 7.3 Comité de suivi des ressources humaines
 - a) Bilan annuel sur l'utilisation des agences privées
 - b) Rapport sur le suivi des griefs
 - c) Rapport sur le suivi de l'assurance-salaire à la période 12
 - 7.4 Rapport annuel sur les plaintes en milieu de travail
 - 7.5 Rapport annuel sur l'accès à l'information
 - 7.6 Rapport sur le règlement et le traitement d'une mésentente entre le CSSSVB et les RNI
 - 7.7 Rapport annuel sur les plaintes
- CA-093-08 Sujets soumis pour information :
 - 8.1 Budget 2011-2012
 - 8.2 Évolution des délais de prise en charge pour l'hébergement
- CA-093-09 Correspondance.
- CA-093-10 Autres sujets :
 - 10.1 Réunion spéciale le 17 mai 2011
 - 10.2 Démission d'un membre et nouveau membre
 - 10.3 Gala reconnaissance 2011
 - 10.4 Évaluation du directeur général

CA-093-11 Levée de l'assemblée.

- Adoptée à l'unanimité -

CA-093-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 AVRIL 2011

Le procès-verbal de la rencontre du 12 avril 2011 étant conforme, les membres en disposent.

Résolution : 1500-05-11
Relative à l'adoption du procès-verbal
de la quatre-vingt-douzième assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Hélène C. Pepin, appuyée par madame Lorraine Levasseur, d'adopter le procès-verbal de la quatre-vingt-douzième (92^e) assemblée du conseil d'administration, réunion tenue le 12 avril 2011, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-093-04

SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les membres du conseil d'administration sur les suites qui ont été données au procès-verbal de la quatre-vingt-douzième assemblée du conseil d'administration tenue le 12 avril 2011.

CA-092-10.1 Motion de félicitations pour les organisatrices de l'activité reconnaissance pour les bénévoles

Une lettre de félicitations a été envoyée aux 2 organisatrices de l'activité.

CA-092-10.2 Lac-à-l'épaule du conseil d'administration

La date du 7 juin a été retenue. L'activité aura lieu à la salle arrière du restaurant Chez Jacob de St-Tite. Monsieur Pierre-Maurice Ferland sera présent de 10 h à 12 h.

Résolution : 1501-05-11
Relative à l'adoption des suivis
au procès-verbal du 12 avril 2011

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Marthe Rivard, appuyée par madame Josée Lebel, d'adopter les suivis au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 12 avril 2011, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité -

CA-093-05

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

Deux (2) participants assistent à cette assemblée.

CA-093-06

SUJETS SOUMIS POUR DÉCISIONS :

6.1 Accréditation de nouveaux propriétaires de RNI

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les membres du conseil d'administration à l'effet que madame Lise et monsieur Guy Beauregard prendront bientôt leur retraite des activités de la ressource non institutionnelle (RNI) Pavillon Beauregard.

Des démarches de vente/achat se font parallèlement au processus d'accréditation de nouveaux propriétaires. Il s'agit de madame Martine Dupont et de monsieur André Masson résidant à St-Gérard-des-Laurentides et exploitant la résidence privée « Résidence André Masson » 280, boulevard St Joseph à St-Tite. Cette résidence a réussi le processus de certification.

Dans le but de sélectionner des propriétaires qui soient capables d'assumer pleinement les responsabilités inhérentes à une RNI, et ce, dans un souci de qualité élevée, les caractéristiques des postulants sont exposées

Après échanges, discussions les administrateurs adoptent la résolution suivante :

Résolution : 1502-05-11

Relative l'accréditation de nouveaux propriétaires de RNI

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Hélène C. Pepin, appuyée par madame Aline Grondin, d'accréditer madame Martine Dupont et monsieur André Masson comme propriétaires successeurs au Pavillon Beauregard.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-093-07

RAPPORTS STATUTAIRES SOUMIS POUR ADOPTION :

7.1 A) Rapport sur les infections du 7 avril au 6 mai 2011

Madame Aline Grondin, présidente du comité de vigilance et de la qualité, informe les membres du conseil d'administration sur les infections survenues pour la période du 7 avril au 6 mai 2011 :

- ♦ Éclosions vécues par notre clientèle en hébergement (incluant les RNI).
- ♦ Situations de Clostridium difficile.
- ♦ Toute situation infectieuse.

À ce jour, aucune personne hébergée ne présente le C. difficile

Une éclosion de symptômes d'allure grippale (SAG) est survenue au Centre d'hébergement Mgr Paquin de Saint-Tite, du 9 au 29 avril 2011.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1503-05-11

Relative au rapport sur les infections du 7 avril au 6 mai 2011

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Alice Trottier, appuyée par monsieur Guy Lefebvre, d'adopter le rapport sur les infections pour la période du 7 avril au 6 mai 2011, tel que recommandé par le comité de vigilance.

- Adoptée à l'unanimité –

7.2 Rapport du comité d'audit

A) Tableau de bord – compression des dépenses administratives

Monsieur Aimé Bernier, président du comité de vérification, présente aux membres du conseil d'administration un tableau de bord concernant le suivi des compressions de dépenses en formation, frais de déplacement et publicité. Il informe aussi les administrateurs sur l'obligation de rencontrer les objectifs fixés par le ministère, que l'atteinte des objectifs est un incontournable et qu'il est de la responsabilité de tous les gestionnaires de se gouverner en conséquence.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

B) Suivi des coûts reliés à l'utilisation des agences privées – période 13 (27 février au 31 mars 2011)

Monsieur Aimé Bernier, président du comité de vérification, informe les administrateurs sur le suivi des coûts des agences privées à la période 13.

Un montant de 150 000 \$ a été budgété et à la fin de l'année financière la dépense totale a été de 170 254 \$.

Nos coûts ont connu une progression de 25,6 % en comparaison avec l'année financière 2009-2010.

7.3 Rapport du comité d'audit

A) Bilan annuel sur l'utilisation des agences privées

Madame Hélène C. Pepin, membre du comité de suivi des ressources humaines, présente le bilan annuel de l'utilisation des agences privées pour les titres d'emploi infirmière, infirmière auxiliaire et préposé(e) aux bénéficiaires.

□

Infirmière : 2 934 hres représentant une diminution de 361 heures par rapport à l'année précédente. Cette diminution s'explique par l'embauche de nouvelles infirmières et de la déci-

sion de remplacer les infirmières sur les quarts de nuit par des infirmières auxiliaires. Le détail des heures pour chacune des installations est donné.

□

Infirmière auxiliaire : 2 264 hres représentant une augmentation de 1788 hres par rapport à l'année précédente. Le détail des heures pour chacune des installations est donné.

□

Préposé(e) aux bénéficiaires : 2 335 hres représentant une augmentation de 1788 hres par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique en partie par l'attribution de postes d'auxiliaires santé et services sociaux. Le détail des heures pour chacune des installations est donné.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

B) Rapport sur le suivi des griefs

Madame Hélène C. Pepin, membre du comité de suivi des ressources humaines, présente le rapport sur le suivi des griefs.

Audition de griefs à venir :

- Commission des relations de travail – contestation syndicale concernant le poste de secrétaire de direction
- Grief contestant l'affichage de postes sexués
- Grief contestant la fin d'emploi

Cumulatif :

- 21 griefs à incidence monétaire
- 20 griefs à incidence non monétaire

□

Les principaux litiges concernent actuellement les frais de repas, les déplacements et le temps de transport.

C) Rapport sur le suivi de l'assurance-salaire à la période 12

Madame Hélène C. Pepin, membre du comité de suivi des ressources humaines, présente le rapport sur le suivi de l'assurance-salaire à la période 12 finissant le 26 février 2011.

L'établissement a budgété un taux de 5,89 pour l'année 2010-2011. Au cumulatif à la période 12, le taux s'élève à 6,73.

L'augmentation du taux s'explique en grande partie par des absences maladie à des postes à temps complet.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

7.4 Rapport annuel 2010-2011 sur les plaintes en milieu de travail

Madame Chantal Carignan, DSOPQS-SI, présente aux membres du conseil d'administration les activités relatives à l'application de la politique interne pour contrer les comportements abusifs et violents en milieu de travail :

- Aucune plainte n'a été acheminée au comité de traitement des plaintes en 2010-2011.
- Le comité de traitement des plaintes est composé de trois personnes nommées par le conseil d'administration :
 - Une personne proposée par le directeur général : madame Chantal Carignan, directrice de soutien à l'organisation des services, à la qualité et la sécurité et des soins infirmiers.
 - Une personne proposée par le syndicat de l'établissement :
 - En date du 10 septembre 2010, une lettre du Syndicat des travailleuses et travailleurs Vallée de la Batiscan (CSN) nous faisait part « ... qu'il n'était pas opportun, pour notre syndicat, de déléguer un de nos membres sur ledit comité en raison de la situation délicate dans laquelle pourrait se retrouver un(e) représentant(e) du syndicat amené(e) à étudier éventuellement une plainte déposée contre un ou une collègue syndiqué(e) ».
 - Madame Liane Magnan, ASI aux centres d'hébergement Mgr Paquin et de Sainte-Thècle propose sa candidature.
 - Une personne extérieure à l'établissement qui désire renouveler son mandat (2 ans), monsieur Robert Ayotte de l'Accord Mauricie.

Résolution : 1504-05-11

Relative au rapport annuel 2010-2011 sur les plaintes en milieu de travail

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit se conformer à la politique interne pour contrer les comportements abusifs ou violents en milieu de travail ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Hélène C. Pepin, appuyée par madame Marthe Rivard, d'adopter le rapport annuel 2010-2011 sur les plaintes en milieu de travail, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

Résolution : 1505-05-11

Relative à la nomination du comité de traitement des plaintes en milieu de travail

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit se conformer à la politique interne pour contrer les comportements abusifs ou violents en milieu de travail ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Aline Grondin, appuyée par madame Alice Trottier, de nommer sur le comité de traitement des plaintes en milieu de travail les personnes suivantes :

- Madame Chantal Carignan
- Madame Liane Magnan
- Monsieur Robert Ayotte

- Adoptée à l'unanimité –

7.5 Rapport annuel 2010-2011 sur l'accès à l'information

Madame Chantal Carignan, DSOPQS-SI, présente aux membres du conseil d'administration le rapport annuel 2010-2011 sur l'accès à l'information :

- 1 082 demandes d'accès à l'information ont été traitées par l'archiviste médicale cette année.
- La majorité des demandes concernent des résumés de dossier clinique, des résultats de prélèvements sanguins ou des fiches vaccinales.
- Les principaux auteurs de ces demandes sont les clients eux-mêmes ou les professionnels de la santé d'autres établissements, après avoir eu l'autorisation des clients.
- On note une augmentation de 11,41 % des demandes par rapport à 2009-2010.

Il est établi que seule l'archiviste médicale procède à ces demandes. Sa présence, maintenant partagée entre les deux CLSC, favorise un fonctionnement homogène parmi le personnel des archives.

Résolution : 1506-05-11

Relative au rapport annuel 2010-2011 sur l'accès à l'information

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Aline Grondin, appuyée par madame Josée Lebel, d'adopter le rapport annuel 2010-2011 sur l'accès à l'information, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.6 Rapport annuel 2010-2011 traitant des mécontentes entre l'établissement et les RNI

Madame Chantal Carignan, DSOPQS-SI, présente aux membres du conseil d'administration le rapport annuel 2010-2011 sur le règlement et traitement d'une mécontente entre le Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan et les ressources non institutionnelles.

Aucune situation, en lien avec les ressources non institutionnelles, n'a fait l'objet de mécontente du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011.

Résolution : 1507-05-11

Relative au rapport annuel 2010-2011 traitant sur des mése-
tentes entre l'établissement et les RNI

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit se conformer à l'article 7 de la politique sur le règlement et le traitement d'une mése-
tente entre le CSSS Vallée-de-la-Batiscan et les ressources non
institutionnelles ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Marthe Rivard, ap-
puyée par monsieur Guy Lefebvre, d'adopter le rapport annuel
2010-2011 traitant des mése-
tentes entre l'établissement et les
RNI, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.7 Rapport annuel 2010-2011 sur l'examen des plaintes

Madame Danielle Vachon, commissaire locale aux plaintes et à la
qualité des services, présente aux membres du conseil
d'administration le rapport annuel 2010-2011 sur l'examen des
plaintes.

Tel que stipulé dans la loi, il doit y avoir dépôt du rapport annuel
sur l'examen des plaintes au comité de vigilance et de la qualité
et au conseil d'administration.

Pour l'année 2010-2011, la commissaire locale a traité :

- ♦ 30 plaintes (20 mission CLSC –10 mission CHSLD) ;
- ♦ 32 interventions (19 mission CLSC – 13 mission CHSLD) ;
- ♦ 9 demandes d'assistance ;

Une (1) recommandation d'ordre systémique fut transmise à
l'établissement.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi
que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adop-
tée.

Résolution : 1508-05-11

Relative au rapport annuel 2010-2011 sur
l'examen des plaintes

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Alice Trottier, ap-
puyée par monsieur Guy Lefebvre, d'adopter le rapport annuel
2010-2011 sur l'examen des plaintes, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

SUJETS SOUMIS POUR INFORMATIONS :8.1 Budget 2011-2012

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les membres du conseil d'administration des principales contingences qui sont prises en compte dans la préparation du budget 2011-2012 afin d'être en mesure d'évaluer les impacts de la loi 100, de la non-indexation et des réductions budgétaires associées aux mesures d'optimisation à venir.

Une réunion spéciale est prévue pour adopter le budget. Cet élément sera traité au point 10.1.

8.2 Évolution des délais de prise en charge pour l'hébergement

Monsieur Gilles Maurais, président, informe les membres du conseil d'administration de l'évolution des délais de prise en charge suite à la mise en place de différentes mesures pour accélérer les admissions dont, entre autres, l'utilisation d'infirmières auxiliaires, l'utilisation des lits soupapes, etc.

Il fait remarquer que globalement c'est une réduction des délais de l'ordre de 40 %, mais pour les demandes en centre d'hébergement cette réduction des délais est de 50 % à Mgr Paquin, de 60 % à St-Thècle. Les données de St-Narcisse sont à prendre avec prudence à cause des travaux de construction. L'installation de Ste-Anne-de-la-Pérade s'est quant à elle améliorée de 18 %. Dans ce dernier cas, la situation de pénurie de ressources peut expliquer la moins grande amélioration qu'on y remarque. Quant aux RNI, on parle d'une amélioration de l'ordre de 66 %.

Pour expliquer ces résultats, on remarque que :

- Les équipes portent attention à traiter plus rapidement les demandes en provenance des CH conformément aux ententes.
- Quelques admissions proviennent du lit de répit. Ces clients ont reçu les services requis en centre d'hébergement. Les excluant, le délai d'admission baisse à 12 jours pour « autres provenances ».

Il est à noter que ces données comprennent les délais pour les clientèles ayant refusé les places.

Finalement si le délai moyen d'admission en provenance des CH s'améliore il faut continuer à travailler de manière à le réduire à moins de 72 heures.

CORRESPONDANCE

Information sur des correspondances reçues par l'entremise du président ou du directeur général.

AUTRES SUJETS10.1 Réunion spéciale du CA

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les administrateurs qu'une réunion spéciale sera convoquée le mardi 17 mai prochain à 17 h dont l'objet sera d'adopter le budget 2011-2012. Les détails vous seront envoyés par courriel cette semaine. Une rencontre du comité d'audit aura préalablement lieu afin d'analyser le détail du budget dans sa forme officielle soit le RR446.

Les membres du conseil reçoivent une copie du budget non détaillé.

10.2 a) Démission de madame Nancy Gauthier

Monsieur Gilles Maurais, président, informe les membres du conseil d'administration à l'effet que madame Nancy Gauthier, cooptée, a démissionné de son poste d'administratrice étant donné son embauche au CSSS Vallée-de-la-Batiscan.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante.

Résolution : 1509-05-11

Relative à la démission de madame Nancy Gauthier

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Aline Grondin, appuyée par madame Hélène C. Pepin, d'accepter la démission de madame Nancy Gauthier, à titre de membre cooptée au sein du conseil d'administration et que des remerciements lui soient adressés pour son implication.

- Adoptée à l'unanimité –

10.2 b) Nomination de madame Gaétane Tremblay au conseil d'administration

Monsieur Gilles Maurais, président, informe les membres du conseil d'administration que suite à la démission de madame Nancy Gauthier un poste au conseil d'administration devient vacant. Madame Gaétane Tremblay, souhaite devenir membre du conseil d'administration. Sa candidature a donc été soumise.

Après échanges et discussion, la résolution suivante est adoptée :

Résolution : 1510-05-11

Relative à la nomination de madame Gaétane Tremblay au conseil d'administration

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit s'assurer que la représentativité au sein du conseil d'administration soit conforme aux différents collèges électoraux.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Aimé Bernier appuyée par madame Alice Trottier, d'accepter la candidature de madame Gaétane Tremblay, comme membre cooptée au sein du conseil d'administration.

- Adoptée à l'unanimité –

10.3 Gala Reconnaissance 2011

Un administrateur fait part aux membres du conseil d'administration de l'appréciation de la participation faite lors du dernier gala.

L'excellent travail des membres du comité Gala Reconnaissance 2011 est souligné une lettre de félicitations leur sera expédiée.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1511-05-11
Relative à des félicitations aux membres
du comité Gala Reconnaissance 2011

CONSIDÉRANT la quantité et la qualité du travail accompli pour la réalisation du Gala Reconnaissance 2011 ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Hélène C. Pepin, appuyée par madame Alice Trottier, de faire parvenir une lettre de félicitations à chacun des membres du comité Gala Reconnaissance 2011.

- Adoptée à l'unanimité –

10.4 Évaluation du directeur général

Monsieur Gilles Maurais, président du conseil d'administration, rappelle qu'à la dernière réunion, un huis clos a eu lieu afin de discuter de l'évaluation du directeur général par le comité d'évaluation.

Résolution : 1512-05-11
Relative à l'évaluation
du directeur général

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit se conformer aux pratiques de gestion du ministère de la Santé et des Services sociaux ;

CONSIDÉRANT le processus d'évaluation du directeur général ;

CONSIDÉRANT le bilan d'évaluation du directeur général déposé au conseil d'administration ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Aimé Bernier, appuyée par madame Alice Trottier, d'accepter l'évaluation du di-

recteur général conformément à la recommandation faite par le comité d'évaluation du directeur général.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-093-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de madame Hélène C. Pepin, l'assemblée est levée à 20 h 30.

Gilles Maurais
Président

Alain Corriveau
Secrétaire

Adopté le